

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU adopte la résolution présentée par Cuba sur le droit à l'alimentation



Juan Antonio Quintanilla.

La Havane, 25 mars (RHC) Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a adopté sans vote une résolution présentée par Cuba sur le droit à l'alimentation.

La résolution adoptée ce mercredi appelle à la promotion et à la protection du droit à l'alimentation.

«Cette question prend une plus grande pertinence dans la situation actuelle déclenchée par le Covid-19. La pandémie a imposé de grands défis à la pleine réalisation des droits dans le monde, avec un impact négatif direct sur le droit à l'alimentation, a déclaré Juan Carlos Quintanilla, ambassadeur de Cuba auprès des organismes de l'ONU ayant leur siège à Genève, lors de la présentation du texte coparrainé par plusieurs délégations.

Le projet a subi des modifications, sur la base de la recommandation d'un État membre, concernant la préservation et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité et des écosystèmes.

«Les ajouts n'affectent pas l'essence de la résolution et contribuent à son équilibre, a déclaré Juan Carlos Quintanilla, qui a remercié les délégations intéressées pour «leur esprit constructif dans l'intérêt du consensus sur une question si importante pour la communauté internationale».

Lors de la réunion, le représentant permanent de Cuba a insisté sur le fait qu'aucun pays, riche ou pauvre, n'ignore l'impact sur le droit à l'alimentation des multiples crises mondiales interconnectées, parmi lesquelles le Covid-19 et le changement climatique, et de facteurs structurels tels que le fonctionnement du système commercial international et les modes de production et de consommation non durables.

«Cette question devrait donc continuer à susciter un intérêt et une attention particuliers de la part du Conseil», a-t-il souligné.

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, a d'autre part annoncé l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une autre résolution, sur proposition de Cuba, concernant l'impact négatif de la dette extérieure.

Dans un tweet, le chef de la diplomatie cubaine a ajouté «qu'en raison du Covid-19, le paiement de la dette place les États et la réalisation des droits de l'Homme des peuples dans une situation encore plus vulnérable».

Récemment, le ministre cubain des Affaires étrangères a appelé à l'annulation de la dette extérieure des pays en développement en tant que charge irrécouvrable.

Il a également attiré l'attention sur le fait que la dette historique des nations développées, «qui ont tant profité de nos ressources», n'a pas été remboursée.

La dette extérieure est l'ensemble des obligations d'un pays envers des créanciers résidant à l'étranger, qu'il s'agisse de banques, de gouvernements ou d'organisations internationales.

L'émergence progressive d'un plus grand nombre d'économies nationales frappées par ce type d'engagement est à l'origine, depuis la fin du 20ème siècle, d'une prise de conscience en faveur de l'annulation de l'aide aux pays incapables de la payer.

S'exprimant lors de la XXXIe période virtuelle extraordinaire des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, le président Miguel Díaz-Canel a appelé à l'élimination de la dette extérieure des pays les plus défavorisés, en tenant compte des conséquences de la pandémie de Covid-19.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/251838-le-conseil-des-droits-de-lhomme-de-lonu-adopte-la-resolution-presentee-par-cuba-sur-le-droit-a-lalimentation>



Radio Habana Cuba